

Examen professionnel fédéral de mentor (h/f) d'entreprise



Evaluation par l'expert: Partie 2 de l'examen / Travail thématique

Candidate (CAN, nom, prénom)	
1 ^{re} experte (nom, prénom)	
2 ^e experte (nom, prénom)	
Campus Sursee, date de l'examen	

Evaluation

Epreuve 2	%	Points	réussite / échec
Travail thématique	0%	0	échec

Signature 1 ^{re} experte	
Signature 2 ^e experte	

Légende de l'évaluation

Évaluation	Rempli / non rempli	Nbre max. de points	%
4 = très bien	1 = OUI / rempli	1000	≥ 60% = réussite
3 = bien	0 = NON / non rempli		
2 = médiocre			
1 = insuffisant			
0 = non disponible			

Documents de base:

- Règlement d'examen avec profil professionnel et exercice de la profession
- Directives, annexes comprises
 - a. Charte des activités professionnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral
 - b. Concrétisation des activités professionnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral
 - c. Compétences personnelles de mentor (h/f) d'entreprise avec brevet fédéral

En cas de divergences entre la version allemande et une traduction, la version allemande est seule déterminante.

Pour des raisons de lisibilité, le féminin générique est utilisé. Les identités de genre masculines et autres sont expressément incluses.

Examen professionnel fédéral de mentor (h/f) d'entreprise



		Evaluation	Points max. / obt.	
1	Critères formels épreuve 2 - Travail thématique (20%)			
1.1	Le travail thématique est complet, conformément à...	Oui = 1 / Non = 0	200	Remarques
1.1.1	Structure (Directives, chiffre 4.2)	0	0	
1.1.2	Formalités (Directives, chiffre 4.2)	0		
1.1.3	La théorie, y compris les sources et la reprise de sources, comprend 7 pages au maximum. (Directives, chiffre 4.2)	0		

2 Compétences professionnelles et méthodologiques (80%)

2.1	Travail thématique (70%)	0-4 points	700	Remarques
2.1.1	Titre, Management summary, introduction, thème et question(s) Le Management summary contient une version abrégée du travail d'une page au maximum. La présentation et les conclusions relatives au thème sont décrites de manière compréhensible La/les question(s) de pratique professionnelle(s) et d'accompagnement est/sont délimitée(s) de manière appropriée et les aspects essentiels sont pris en compte.	0	0	
2.1.2	Présentation des théories et réflexions pertinentes Plusieurs théories appropriées sont déduites de manière adéquate par rapport au thème et utilisées de manière adaptée	0		

Examen professionnel fédéral de mentor (h/f) d'entreprise



2.1.3	<p>Réponses, conclusions concrètes</p> <p>La/les question(s) formulée(s) est/sont examinée(s) et une réponse concluante y est apportée.</p> <p>Sur la base des réponses, des conclusions concrètes ont été tirées et décrites</p> <p>Le transfert dans la pratique est traité et mis en œuvre de manière compréhensible et se rapporte entièrement aux compétences décrites dans le profil professionnel d'un(e) mentor (h/f) d'entreprise.</p>	0	
2.1.4	<p>Evaluation, réflexion, conclusion</p> <p>Les enseignements tirés et les contributions pertinentes à la solution sont enregistrés et décrits</p> <p>Le processus personnel est analysé avec soin et les propres conclusions sont décrites</p>	0	
2.1.5	<p>Référence pratique</p> <p>Le rapport avec la pratique et le travail d'accompagnement est établi</p>	0	

2.2	Rédaction d'un travail écrit (10%)	0-4 points	100	Remarques
2.2.1	S'exprime dans un langage correct et compréhensible	0	0	

Examen professionnel fédéral de mentor (h/f) d'entreprise



2.2.2	Rédige avec une orthographe et une grammaire correcte	0	
2.2.3	Présente de manière claire et structurée Utilise les illustrations et graphique employés de manière adéquate et explicite	0	
2.2.4	Propose une bibliographie, cite ses sources et formule des citations	0	

Le travail thématique est évalué comme réussi / non réussi.

Le travail thématique est considéré comme réussi si au moins 60% des critères mentionnés sont considérés comme remplis.